

REGLEMENT SPORTIF DU « TOURNOI 3 RAQUETTES » Adultes

Article 1 – Ce tournoi est ouvert aux **licencié(e)s** des 3 associations rambolitaines (Rambouillet Tennis de Table, Association Rambolitaine de Badminton et La Clairière Rambouillet Tennis Club).

Article 2 – L'âge minimum des inscrits sera de **16 ans**.

Article 3 – L'équilibre du nombre d'inscrits par sport sera recherché prioritairement.

En cas d'inscriptions insuffisantes dans un des 3 sports, la liste serait complétée par des inscriptions supplémentaires dans les 2 autres disciplines.

Article 4 – L'organisation communiquera par mail ou par téléphone, pour confirmer l'inscription des joueurs dès **réception du règlement** correspondant

Article 5 – Aucune inscription ne pourra être effectuée le jour même.

Article 6 – Les règlements sportifs de chaque spécialité seront appliqués sauf en ce qui concerne le comptage des points (1 partie = 25 points max), la durée et le service

Article 7 – Chaque équipe sera composée, par tirage au sort, d'un badiste, d'un tennisman et d'un pongiste et d'un autre participant. Les équipes pourront être mixtes, en équilibrant le nombre de féminines par équipe.

Article 8 – Le tournoi se déroulera en 2 phases : une phase de poule + une phase de tableau à élimination directe

Article 9 – Plusieurs poules seront constituées. Chaque équipe rencontrera les autres équipes de sa poule.

Article 10 – Toutes les rencontres auront lieu en double :

- Au tennis : l'équipe sera composée du badiste et du pongiste (le tennisman sera présent pour l'arbitrage ainsi que le coaching) ;
- Au badminton : l'équipe sera composée du pongiste et du tennisman ;
- Au tennis de table : l'équipe sera composée du tennisman et du badiste.

Article 11 – La durée des rencontres, durant les poules, sera la même, quelle que soit la discipline. Tennis / Badminton / Tennis de table : une rencontre durera 8 min. En cas d'égalité, un dernier échange sera à effectuer.

Article 12 – Les 2 joueurs d'une équipe servent chacun une fois, puis les 2 joueurs de l'équipe adverse servent également une fois et ainsi de suite.

Article 13 – A l'issue de cette phase, les 1^{ers} de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final, ainsi que le meilleur 2^{ème}.

Article 14 – Le matériel utilisé :

- Tennis : balles médium ;
- Tennis de table : balles d'entraînement ;
- Badminton : volants en plastique.

Le matériel sera prêté par chaque association.

Article 15 – Les aires de jeu :

- Tennis : 2 terrains courts n°3 et 5 ;
- Badminton : 2 terrains sur le court n°7 ;
- Tennis de table : 2 tables sur le court n°6.

Article 16 – Une tenue sportive adaptée sera demandée à chaque joueur.